



SNUipp/FSU 41

35/37 avenue de l'Europe – BP 30 836

téléphone : 02 54 42 28 30

télécopie : 02 54 42 56 20

site internet : <http://41.snuipp.fr>

courriel : snu41@snuipp.fr

Blois, le 06 mars 2019

A Madame la Rectrice
A Monsieur le Secrétaire Général
et Monsieur le Directeur des Ressources Humaines
du Rectorat Orléans-Tours

Objet : Mouvements départementaux des personnels 1^{er} degré.

Madame la Rectrice,
Monsieur le Secrétaire Général,
Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Un dialogue de grande qualité s'est noué ces derniers jours au sein des Groupes de Travail Départementaux ainsi que lors de la dernière rencontre que vous nous avez accordée.

Il avait été intelligemment convenu, au bénéfice de nos collègues, de nos écoles et établissements que les nouvelles dispositions en matière de mouvements départementaux des personnels permettraient de conserver des calendriers bien pensés et un déroulement transparent et équitable.

Les garanties apportées par nos Inspecteurs d'Académie et notre Rectorat sont dorénavant balayées par l'application informatique nationale imposée par le Ministère.

Jamais un Ministère n'avait à ce point menti, berné tous les personnels y compris ses principaux dirigeants.

Il est inconcevable que cette opération, qui concerne des milliers d'enseignants chaque année au sein de notre académie, puisse se dérouler dans de telles conditions au risque d'un séisme dont les conséquences à court et moyen termes sont incalculables.

Nous nous adressons solennellement à vous pour ramener le Ministère et ses services à la raison.

Veillez recevoir, Madame la Rectrice, Monsieur le Secrétaire Général, Monsieur le Directeur des Ressources Humaines, nos salutations respectueuses.

Pour le SNUipp-FSU Orléans-Tours

Stéphane Ricordeau

